



FORMATION

MANAGERS : LES BASES DE LA PRÉVENTION

FORMATION OPERATIONNELLE EN PREVENTION SANTE SECURITE EN TANT QU'ENCADRANT



Fiche programme

PUBLIC :

TOUTE PERSONNE JOUANT UN RÔLE D'ENCADRANT, DE MANAGER DANS L'ENTREPRISE

PREREQUIS :

AUCUN

OBJECTIFS :

Être capable de :

- Identifier les principales obligations de la prévention des risques professionnels
- Appréhender les principaux risques de l'entreprise, les analyser, les évaluer dans le cadre du document unique pour mieux agir
- Faire de la prévention des risques professionnels un acte de management

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

Méthodes actives : études de cas, démonstrations, QCM interactif, apports théoriques participatifs, analyse et prise en compte des DUERP et RI de l'entreprise, mise en situation rapide

SUIVI DE L'EXÉCUTION DE D'ÉVALUATION DES RÉSULTATS DE LA FORMATION :

Feuille de présence. Évaluation des acquis en fin de session (quiz/QCM, exercice pratique) .

INTERVENANT(S) :

INTERVENTION D'UN FORMATEUR EN PREVENTION & PREVENTEUR IPRP, CONSULTANT EN REDACTION DE DUERP

INDICATEURS DE RESULTATS :

Taux satisfaction stagiaires 2025 : **nouveauté 2026**

Avis stagiaires en 2025 "recommanderiez-vous cette formation" : **NC**

(résultats détaillés visibles sur 3safe.fr)

ACCESSIBILITE :

Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour suivre une formation, contactez-nous et nous chercherons un moyen d'adaptation qui vous convienne. referenthandicap@3safe.fr

MODALITES D'INSCRIPTION & DÉLAIS :

Sur réservation : contact@3safe.fr

Délais d'accès : 15 jours

Nombre de stagiaires par session : 10 personnes maximum

TARIFS : (FINANÇABLE OPCO)

500 € (département 50 et 14),
autres départements nous contacter.

800€ / 2 sessions jour

Durée : ½ jour / 3 heures 30 –

Modalité(s) : 100% présentielle : 3h30 - Réalisable en Hybride/visio

Site : INTRA entreprise

PROGRAMME :

CONTENU DE LA FORMATION :

Les notions de législation et de réglementation en matière de santé et sécurité au travail

- Les enjeux de la prévention
- Les obligations de l'employeur et du salarié
- Les principes généraux de prévention
- L'information et la formation
- Les notions de responsabilités civile et pénale, délégation de pouvoir

Les accidents du travail et maladies professionnelles

- Définitions
- Enjeux sociaux et économiques
- Actions à conduire : analyse des causes ...

L'évaluation des risques en matière de santé et sécurité au travail

- Les obligations
- Notions de base : danger, risque, prévention, protection ...
- Le document unique et le plan d'action
- Le Règlement intérieur

Les situations de danger grave et imminent

- La notion de danger grave et imminent
- Le droit d'alerte et de retrait

Les acteurs de la prévention : rôles et missions

- Internes : CSE , CSSCT , , ...
- Externes : inspection du travail, CRAMIF/CARSAT

La relation avec les entreprises extérieures

- Les points clés (PdP)

Le management de la prévention

- Quand et comment intervenir
- Animer la prévention au quotidien

Prise en compte de l'organisation des secours, du DUERP et du règlement intérieur de votre entreprise en amont de la formation.
Remise d'un support de formation.

En tant qu'IPRP Morgan Detoisien propose des prestations de rédaction des procédures organisation des secours, DUERP, dans l'entreprise.

3SAFE – Morgan DETOISIEN Organisme de formation

<https://3safe.fr> - Téléphone : 07.80.59.68.92 - Mail : contact@3safe.fr

Formations Grand-Ouest Normandie en Intra

Numéro déclaration d'activité : 28 50 01329 50 auprès de la Préfecture de Normandie, cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état - SIRET : 438 408 676 00056